



Histoire des filières ovine et caprine à La Réunion

L'élevage de petits ruminants est présent depuis longtemps à La Réunion. Cette production se situe plutôt dans les Hauts de l'île : Plaine des Cafres et Hauts de l'Ouest.

Jusqu'à dans les années 80, les ovins appartenaient à des éleveurs qui exploitaient les terrains de l'ONF. Les animaux étaient menés tous ensemble et pâturaient sur environ 1 800 ha. La surveillance était assurée par des gardiens qui étaient rémunérés lors de la vente des agneaux. Ces éleveurs au nombre de 35 avaient constitué la coopérative des éleveurs de la Plaine des Cafres.

En 1983, le Groupement Pastoral Ovin a été créé par un petit groupe d'éleveurs. Ce groupement était composé au départ de 3 éleveurs et disposait d'un cheptel d'environ 150 brebis et 20 béliers. Les animaux restaient toute l'année au pâturage et en cas de fortes intempéries rentraient dans un bâtiment commun. Les béliers étaient toute l'année avec les brebis et la lutte était uniquement naturelle. Les périodes de vente étaient en avril, septembre et décembre. Le sevrage avait lieu au moment de la vente. Tous les animaux étaient tondus en septembre, avant la mise à la reproduction.

Cette association a cessé son activité en 1993.

En 2008, la SICA REVIA a relancé une petite filière ovine, puis en janvier 2012, la SICA OVICAP a été créée pour gérer la production organisée des petits ruminants (ovins et caprins). La coopérative a pour mission d'accompagner techniquement les éleveurs, de planifier la production, la collecte, et l'abattage, l'amélioration génétique du troupeau, et la commercialisation de la production.

Les acteurs des filières ovine et caprine et la gouvernance

Les éleveurs de la filière organisée :

En 2018, la filière organisée compte 62 éleveurs ovins, et 29 éleveurs caprins, regroupés au sein de la coopérative OVICAP.

Les élevages ovins et caprins se font en bâtiments.

En élevage ovin, la ferme type est composée de 120 brebis mères, 36 agnelles de renouvellement et 6 béliers. La productivité cible est 1,8 agneaux / brebis / an.

Les élevages caprins sont plutôt composés d'une trentaine de chèvres mères. La productivité cible est 1,9 chevreaux / chèvre / an.

Les éleveurs indépendants :

Les éleveurs indépendants de petits ruminants sont nombreux et il est difficile d'en mesurer précisément l'activité. Lors du recensement de 2010, il a été dénombré un peu moins de 1 100 éleveurs de caprins détenant en moyenne 8 caprins, et une centaine d'éleveurs d'ovins détenant en moyenne 15 brebis.

Les animaux de ces élevages sont essentiellement destinés à une consommation familiale ou vendus pour la tradition culturelle.

La SICA OVICAP

Les éleveurs ovins et caprins sont regroupés au sein de la SICA OVICAP, dont le siège est à Saint-Pierre.

La coopérative assure aux éleveurs les services suivants :

- Appui technique et conseil individualisé : bien-être animal, alimentation, bâtiments d'élevages, reproduction, amélioration de la productivité des cheptels
- Planification de la production
- Insémination artificielle intra-utérine : un technicien de métropole est missionné 2 fois par an pour réaliser les inséminations en vue du renouvellement et de l'amélioration génétique du troupeau
- Achat – vente de reproducteurs
- Collecte pour l'abattage, et commercialisation des carcasses

L'abattoir

Les animaux issus de la filière organisée sont abattus à l'abattoir SICA BOVIN, situé à Saint-Pierre. 99 % des agneaux et 61 % des cabris qui y sont abattus proviennent de la coopérative OVICAP.

L'interprofession

Il n'existe pas d'interprofession pour les filières Ovine – Caprine.

Le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) :

Présent à La Réunion depuis plus de 55 ans, le CIRAD, en partenariat avec la FRCA, le GDS, OVICAP et la Chambre d'Agriculture, produit et transmet de nouvelles connaissances qui accompagnent l'innovation et le développement de la filière notamment dans les domaines de la santé animale, de la production et de l'alimentation animale et de l'économie circulaire. Par ailleurs, la formation, le partage des connaissances et des innovations complètent naturellement sa mission en renforçant la capacité des acteurs du développement de faire les choix qui leur reviennent.

Les autres acteurs :

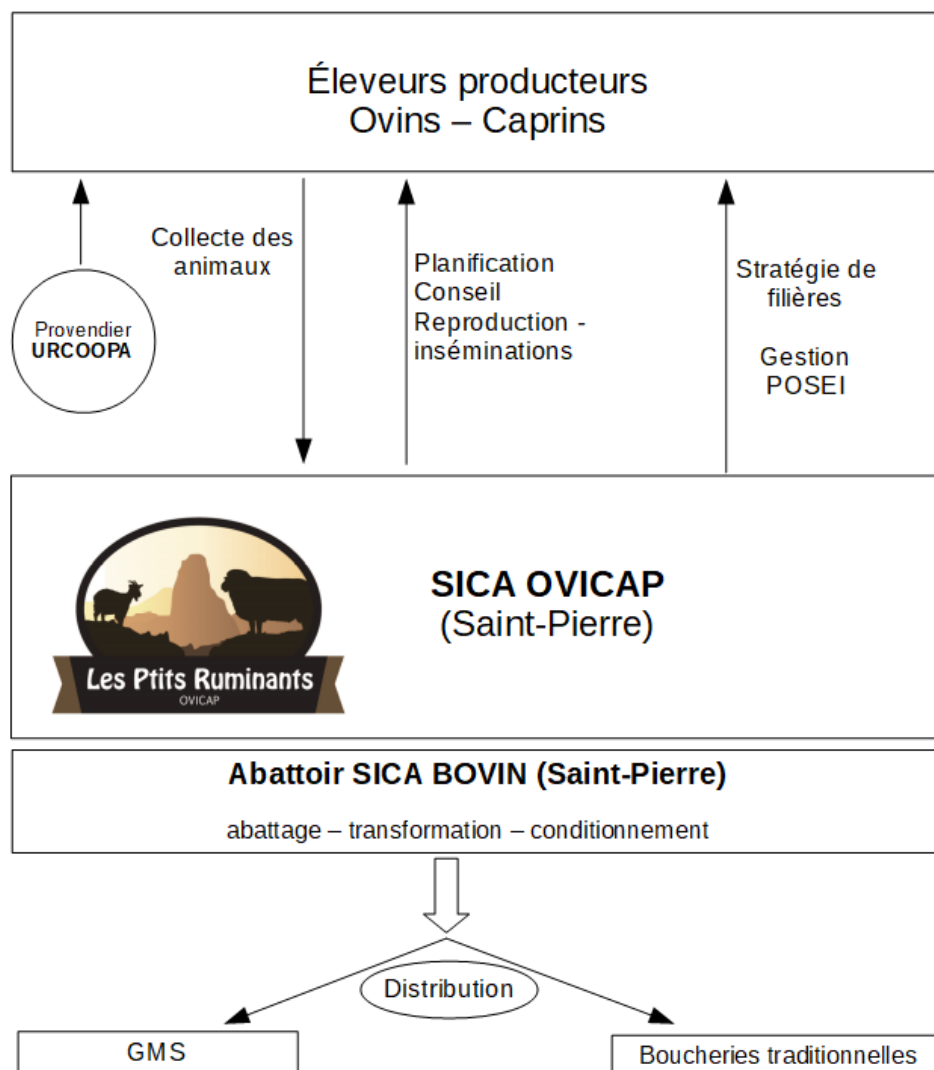
Chambre d'agriculture : accompagnement des éleveurs

Groupement de Défense Sanitaire : accompagnement sanitaire des élevages

FRCA : Fédération Régionale des Coopératives Agricoles

URCOOPA : rations, alimentation animale

La gouvernance des filières ovine et caprine à La Réunion



Les chiffres de la filière organisée



Production ovine

62 éleveurs
32,7 tonnes

Production caprine

29 éleveurs
15,5 tonnes

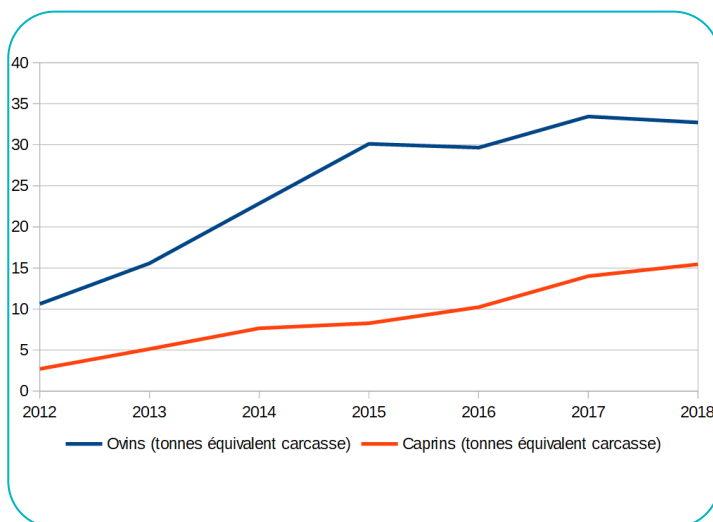
Les indépendants

1 100 détenteurs de
8 caprins en moyenne
100 éleveurs de
15 ovins en moyenne

Les importations

1800 tonnes
de viande
ovine & caprine
importées en
2018

Les chiffres de la production dans la filière organisée



Depuis la création de la coopérative OVICAP en 2012, la production de viande ovine et caprine dans la filière organisée n'a cessé de croître.

En 2018, dans la filière organisée, 1 724 ovins ont été abattus, représentant 32,7 tonnes équivalent carcasse, et 860 caprins, représentant 15,5 tonnes équivalent carcasse.

La production locale couvre 2,6 % des besoins du marché.

Le marché

Le marché local

La production de viande ovine locale s'écoule de la façon suivante :

- Réseau des GMS : 71,5 %
- Boucheries traditionnelles : 28,5 %

La production de viande caprine locale s'écoule de la façon suivante :

- Réseau des GMS : 50 %
- Boucheries traditionnelles : 50 %

Prix

Les prix moyens payés aux éleveurs en 2018 étaient :

- agneau : 11.50 € /kg carcasse
- ovin de réforme : 3 € /kg carcasse
- chevreau : 13.5 € /kg carcasse
- caprin de réforme : 10.5 € / kg carcasse

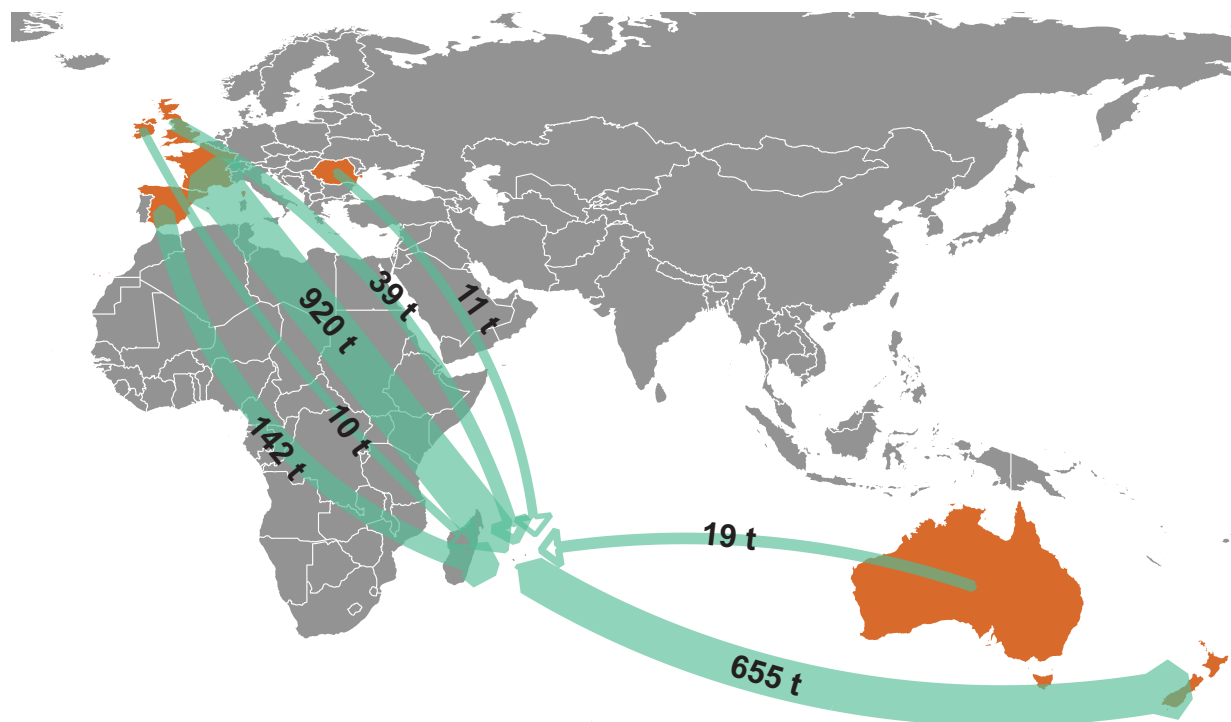
A ce prix de base s'ajoute un soutien POSEI de l'ordre de 5,26 € / kg de carcasse.

Importations

Importations de viande ovine et caprine (tonnes)			
Catégorie de produits	2009	2017	2018
Ovins - Découpes congelées	937	1 071	852
Ovins - Découpes fraîches	228	268	305
Caprins - Découpes congelées	624	671	553
Caprins - Découpes fraîches	55	55	88
Total	1 844	2 065	1 798

Les importations de viande ovine et caprine ont baissé de 12,5 % entre 2017 et 2018, pour revenir à 1 800 tonnes, niveau équivalent à celui de 2009. La baisse porte sur les produits congelés, tant ovins que caprins.

Provenance des importations (Source : douanes)



Données économiques de la filière

Les productions ovine et caprine dans les comptes de l'agriculture

En 2017, la valeur de la production de viande ovine et caprine représentait 1,83 millions d'euros en tenant compte des soutiens publics du POSEI à la filière, soit 1,4 % de la valeur générée par les filières animales, et 0,4 % de la valeur totale de la production agricole.

Les soutiens publics à la filière

FEADER

En 2019, et dans le cadre de la réponse aux appels à projet sur le conseil individuel et le transfert de connaissance, la coopérative OVICAP a obtenu le financement de 1 ETP / an.

Les investissements dans les bâtiments d'élevages et dans les outils agro-industriels peuvent être soutenus.

POSEI

Les dossiers de l'année 2018 sont en cours d'instruction en 2019

Libellé de l'aide POSEI	2017
Aide à la collecte	93 720 €
Aide aux produits d'exigence cœur pays	233 700 €
TOTAL	327 420 €

L'approvisionnement en matières premières pour la fabrication d'aliments à La Réunion est soutenu par le Régime Spécifique d'Approvisionnement (RSA), à hauteur d'environ 15,3 M€ par an toutes filières animales confondues.